

Covid-19 : Ramassage des encombrants le mercredi 22 avril

Le Syndicat Émeraude maintient le ramassage des encombrants le mercredi 22 avril au matin à Montmorency.

Attention, et comme depuis le début de la période de confinement, vous devez respecter les consignes en vigueur. Dans le cas contraire, vos déchets ne seront pas ramassés. Veillez également à éviter tant que possible de présenter les encombrants que vous pouvez conserver à domicile. Vous faciliterez le travail des agents.

[Tenez-vous informés chaque jour de l'évolution du service de ramassage des déchets.](#)

Trois règles par foyer. Tous les déchets assemblés ne doivent pas dépasser :

- 1m³
- 2m de longueur
- 70kg

Trois grandes familles :

- Ferraille (vélos, armatures en métal...)
- Bois et gros cartons
- Literie et gros meubles

Sont interdits : déchets toxiques (pots de peinture...), déchets électriques et électroniques (frigo, machine à laver, pile et batterie...), des déchets végétaux ou d'autres types de déchets (ménagers, verres, gravats et plâtre, fenêtre et vitrage, pneu, bouteille de gaz...).

Collecte des encombrants

Déchets acceptés

- ✓ **Ferraille**
Vélos, armatures de meubles et tout autre objet de nature ferrailleuse
- ✓ **Bois et gros cartons**
Meubles en bois démontés, gros cartons de déménagement pliés et tout autre objet en bois
- ✓ **Gros meubles**
Literie, fauteuil, canapé, matelas et tout autre meuble encombrant

Déchets interdits

- ✗ **Déchets toxiques**
Pots de peinture, ...
- ✗ **Déchets électriques et électroniques**
Frigo, machine à laver, piles, batteries, ...
- ✗ **Déchets végétaux ou autres types de déchets**
Ménagers, verres, gravats et plâtre, fenêtre et vitrage, pneu, bouteille de gaz...

Attention ✖
Limites de 1m³, 2m de longueur et 70kg par collecte

Mon territoire, ma ville



Contact

L'accueil téléphonique étant suspendu, vous pouvez contacter le Syndicat Émeraude par mail :

- contact@syndicat-emmaude.com

Liens utiles

[Coronavirus : Informations, actualités, dispositions](#)

[Évolution du service de gestion des déchets](#)

[Déchets verts et encombrants, ce qu'il faut faire \(et ne pas faire\)](#)